

<input checked="" type="checkbox"/> Faculté des Lettres <input type="checkbox"/> Faculté de Santé <input type="checkbox"/> Faculté des Sciences et Ingénierie	
<b>Composante : CELSA - Sorbonne Université</b>	<b>Localisation : 77 rue de Villiers, 92200 Neuilly sur Seine</b>

Identification de l'emploi	
<b>Numéro de l'emploi : 401</b>	<b>Section(s) CNU : 71</b>
<b>Nature de l'emploi :</b>	
<input checked="" type="checkbox"/> <b>Maîtresse ou Maître de conférences</b> / <input type="checkbox"/> <b>Professeure ou Professeur des universités</b>	
<b>Article de recrutement : 26-I-1°</b>	
<b>Etat du poste :</b>	
<input checked="" type="checkbox"/> <b>vacant</b> / <input type="checkbox"/> <b>susceptible d'être vacant</b>	
Profil	
Sciences de l'information et de la communication	
Titre et résumé du poste en anglais	
Information and communication sciences	
Euraxess Research Field	
Communication sciences	

Enseignement
<b><u>Filières de formation concernées</u></b>
Formations en communication : formation continue ou formation initiale (en stage ou apprentissage), master et licence, eMBA
<b><u>Objectifs pédagogiques et besoin d'encadrement</u></b>
<p>La personne recrutée dispensera des enseignements théoriques et méthodologiques en SIC et assurera des suivis de travaux de recherche en 3e année de Licence et dans les 2 années de master (en formation initiale avec stage ou contrat d'apprentissage, et en formation continue). Elle assurera la responsabilité et l'encadrement de certains cursus plus spécifiques, en formation continue notamment. Elle sera spécialiste des domaines suivants : communication des organisations, management et communication, transformations organisationnelles (sociales, environnementales, technologiques). Elle veillera, avec les collègues des départements concernés, à la cohérence des enseignements dans ces domaines. Les enseignements dispensés seront plus particulièrement en lien, de manière non exclusive, avec les thématiques suivantes : Théories de la communication ; Communication des organisations ; Communication et transformations organisationnelles, changement organisationnel, transitions ; Communication et management ; Travail et communication ; Approches critiques de la communication des organisations et du management ; Professionnalisation et communication ; Genre et organisations ; Technologies de communication et organisations ; Méthodologies de recherche en SIC.</p>
<b><u>Besoin d'encadrement</u></b>
<p>La personne recrutée sera également amenée à encadrer les mémoires en formation initiale (avec stage ou sous contrat d'apprentissage et à réaliser le suivi d'étudiant-es en alternance. Elle assurera la responsabilité et l'encadrement de certains cursus et participera à la création d'un cursus de formation continue diplômante (2e année de master). À cette fin, des compétences avérées en innovations pédagogiques seront appréciées. Enfin, la personne titulaire du poste participera aux relations avec les entreprises et les associations professionnelles du champ.</p>

Recherche
<p>La ou le titulaire du poste intégrera l'équipe de recherche du GRIPIC (UR n° 1498) et participera aux travaux en sciences de l'information et de la communication menés au sein du laboratoire. Il ou elle inscrira ses recherches à titre principal dans l'une ou les deux de ces thématiques : « Dynamiques de communication dans l'espace public », "Relations de travail et communication". La personne recrutée devra témoigner d'une bonne connaissance de ces champs de recherche et mènera des travaux relatifs à la communication des organisations, aux transformations contemporaines du travail et des organisations en lien avec les enjeux sociaux, environnementaux, technologiques, à la communication et au travail, au management et à la communication. Une approche critique sera appréciée. Pour mémoire, le CELSA dispose d'une équipe pédagogique pluridisciplinaire composée de 24</p>

enseignants-chercheurs et enseignantes-chercheuses, plus de 500 intervenants professionnels et intervenantes professionnelles, et d'une équipe administrative composée de plus de 50 personnes liées à la gestion de la vie étudiante, du personnel et du site. L'offre de formation du CELSA est composée d'une licence en « Information et communication » (3e année seulement), et plusieurs masters regroupés par départements ("Communication, entreprises & institutions", "Marque", "Médias", "Cultures et communication (Magistère)", et "Ressources humaines et conseil". Les formations sont proposées en formation initiale, en stage ou par contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, et en formation continue. Le CELSA propose également un doctorat en Sciences de l'information et de la communication sous la tutelle de l'école doctorale « Concepts et langages ».

Intitulé du laboratoire	Sigle (UMR, ...)	N°
GRIPIC - Groupe de recherche interdisciplinaire sur les processus d'information et de communication	UR	1498

#### Exposition aux risques professionnels et zone à régime restrictif

##### Exposition aux risques professionnels :

- Non  
 Oui

##### ZRR :

Vous êtes informé(e) que cet emploi est susceptible d'être situé dans une zone à régime restrictif au sens de l'article R. 413-5-1 du code pénal, et que vous ne pourrez pas être nommé(e) si vous n'êtes pas préalablement autorisé(e) à y accéder.

#### Contacts

**Recherche : Pascal Froissart, [pascal.froissart@sorbonne-universite.fr](mailto:pascal.froissart@sorbonne-universite.fr)**

**Enseignement : Juliette Charbonneaux, [juliette.charbonneaux@sorbonne-universite.fr](mailto:juliette.charbonneaux@sorbonne-universite.fr)**

### Consignes à respecter

L'enregistrement de votre candidature et le dépôt des pièces de votre dossier se font exclusivement sur l'application GALAXIE du jeudi 22 février 2024 à 10 heures (heure de Paris) au vendredi 29 mars 2024 à 16 heures (heure de Paris), accessible à partir du lien ci-après : <https://galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/antares/can/astree/index.jsp>

**La procédure de candidature est entièrement dématérialisée – Aucun dossier papier ne sera accepté  
Aucune pièce complémentaire ne pourra être acceptée après la clôture du dépôt des dossiers de candidatures fixée au vendredi 29 mars 2024 à 16 heures (heure de Paris)**

### Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature devra obligatoirement contenir les pièces ci-après, exigées par la réglementation en vigueur (arrêtés du 13 février 2015 modifiés), au format PDF :

- Pièce d'identité recto/verso avec photo lisible ;
- diplôme : doctorat, HDR, ou équivalent ;
- rapport de soutenance ou attestation indiquant l'absence d'un rapport de soutenance ;
- une présentation analytique : CV et présentation des travaux, ouvrages, articles, réalisations et activités en mentionnant ceux que vous avez l'intention de présenter à l'audition ;
- un exemplaire de chacun des travaux, ouvrages, articles et réalisations mentionnés dans votre présentation analytique et que vous avez l'intention de présenter à l'audition ;

#### **En cas de candidature :**

➡ au titre de la mutation : attestation de l'établissement d'origine permettant d'établir la qualité de professeur des universités ou de maître de conférences, et l'exercice de fonctions en position d'activité depuis trois ans au moins à la date de clôture des candidatures ;

➡ au titre du détachement : attestation récente, délivrée par l'employeur actuel, mentionnant l'appartenance à l'une des catégories visée à l'article 40-2 (MCF) ou 58-1 (PR) du décret n° 84-431 du 6 juin 1984 relatif aux statuts des enseignants-chercheurs et la qualité de titulaire dans le corps ou cadre d'emploi d'origine depuis trois ans au moins à la date de clôture des inscriptions ;

➡ au titre d'enseignant-chercheur exerçant une fonction d'un niveau équivalent à celui de l'emploi à pourvoir, dans un État autre que la France, et dispensé de l'inscription sur la liste de qualification : attestation récente délivrée par l'employeur actuel mentionnant le corps d'appartenance, la durée et le niveau des fonctions exercées ([comparaison des carrières des enseignants-chercheurs de pays étrangers](#)) ;

➡ au titre du 46-3 : attestation de l'établissement d'origine permettant d'établir la qualité de professeur des universités ou de maître de conférences régie par le décret n° 84-431 modifié du 6 juin 1984 et la durée de service effectué conformément à l'article 46-3 du décret susvisé.

*Les documents administratifs en langue étrangère doivent être traduits en français.*

### Contact administratif

En cas de difficulté, vous pouvez contacter le service qui traitera votre dossier du point de vue administratif, à l'adresse : [lettres-drh-spe@sorbonne-universite.fr](mailto:lettres-drh-spe@sorbonne-universite.fr) ou [sciences-drh-concours-ec@sorbonne-universite.fr](mailto:sciences-drh-concours-ec@sorbonne-universite.fr) ou [pascale.bechu@sorbonne-universite.fr](mailto:pascale.bechu@sorbonne-universite.fr) (pour la faculté de Santé).

Pour en savoir plus sur la campagne de recrutement des enseignants-chercheurs de Sorbonne Université, consulter le [site internet de Sorbonne Université - rubrique recrutement des enseignants-chercheurs](#)